ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 1er juillet 1901 (13 Messidor An 109 de la République, 182e jour de l'année, 10e jour de l'été, 15e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 01 ; coucher à 8 h. 05.
Lever de la lune à 6 h. 48 soir ; coucher à 2 h. 46 matin.
Aujourd'hui la durée du jour est stationnaire.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure,

LES BRASSEURS ET LA SUPPRESSION DE L'OCTROI

Nous recevons la communication suivante :

Beaucoup de personnes se sont demandées pourquoi MM. les brasseurs étaient opposés à la suppression de l'octroi et demandaient le *statu quo*.

La raison en est pourtant bien simple.

Les brasseurs ont depuis bien longtemps à Roubaix, fait l'accaparement des débits de boissons ; ils sont locataires des trois quarts des estaminets et les débitants ne sont en quelques sorte que les sous locataires de leur débit.

Ce n'est un mystère pour personne que le brasseur pour obtenir la location d'une propriété dont il veut faire un débit, offre au propriétaire une somme beaucoup plus forte pour la location, que ne vaut réellement la dite propriété.

Par l'accaparement des cabarets, les brasseurs ont empêché le commerce de la bière à la petite bourgeoisie ; il faut maintenant être millionnaire, pour faire ce commerce, de même que pour être cabaretier, il faut passer par leur mains crochues.

Par la suppression de l'octroi le brasseur est atteint dans son action malhonnête (car un accaparement est toujours malhonnête) et beaucoup estimeront sans doute comme moi, que ce n'est que pain béni.

J. T.

UNE RIXE ENTRE COCHERS. — Samedi à 8 heures et demie du soir, rue de l'Alma, établissement Vorlux, au cours d'une rixe entre deux domestiques de cette maison, l'un d'eux Joseph Mansart, 37 ans, demeurant rue Jacquart, 140, a eu la jambe droite cassée, d'un coup de pied, par Désiré Tahon, 17 ans, demeurant rue Chapelle-Carrette, cour Derégnaucourt, 2.

M. le docteur Lahousse, après un pansement sommaire, prescrit l'entrée d'urgence de Mansart à l'Hôtel-Dieu.

Tahon a été arrêté dans la nuit, puis relaxé hier, après interrogatoire et procès-verbal dressé par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement.

JEU DE HASARD. — Procès-verbal a été dressé samedi soir, vers 7 heures, à la charge du nommé Fernand Dumas, 23 ans, apprêteur, demeurant, rue Malplaquet, 6, pour jeu de hasard sur la voie publique.

UNE FEMME IRASCIBLE. — Procès-verbal a été dressé samedi vers heures du matin, à la charge de la nommée Catherine Grard, 25 ans, soigneuse, demeurant angle de la rue du Havre et du général Chanzy, pour avoir exercé des violences légères sur le nommé Louis Grard.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — C'est dimanche prochain 7 juillet qu'aura lieu à l'Hippodrome, à 11 heures du matin, le tirage des primes offertes aux souscripteurs de la saison 1900-1901.

A cette occasion, il est organisé une grande matinée populaire avec le bienveillant concours de la Comédie Roubaisienne, de la Fanfare du Centre et du Cercle dramatique Victor Hugo.

Le prix des places a été établi afin de permettre à tous d'assister à cette fête dont nous donnerons le détail sous quelques jours.

Loges, fauteuils, 1 frs. — Pourtours, 0,75 centimes. — 1re galerie, 0,50 centimes. — 2e galerie, 0,25 centimes.

Le bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare.

STENOGRAPHIE. — Dans sa séance du 23 juin, le Cercle Sténographique Roubaisien a décidé, pour clôturer ses cours annuels, l'organisation d'un concours dont la date est fixée au dimanche 7 juille prochain, à huit heures et demie du matin. Ce concours est destiné aux seuls élèves du Cercle et aura lieu au siège social, Café Fournisien, 28, rue du Vieil-Abreuvoir.

Des récompenses seront décernées aux plus méritants.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Motte et Bourgeois, Pierre Roels, 20 ans, teinturier, demeurant rue de la Limite, cour de l'Enfant-Perdu, 4, a eu l'avant-bras droit pris dans un métier.

Le docteur Bernard a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. E. Bernard, Laurent Vanmisberg, 19 ans, homme de peine, demeurant à Lys-lez-Lannoy, s'est contusionné l'épaule en portant un sac de bois de Campêche.

Le docteurs Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez MM. Motte et Bourgeois, Alphonse Blomme, 36 ans, teinturier, demeurant à Templeuve (Belgique), a eu l'avant-bras droit fracturé en enroulant une pièce de tissus sur un rouleau.

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 60 jours.

— Chez MM. Mulliez frères, Pierre Stubbe, 15 ans, bacleur, demeurant rue de Tourcoing, cour Flipo, 1, s'est blessé à la main droite avec son couteau.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. Henri Tennynck et fils, Palmyre Gheldof, 40 ans, tisserande, demeurant rue Montgolfier, 70, s'est blessée au médius droit en arrangeant son métier.

Le docteurs Lepers a prescrit un repos de 12 à 15 jours.

— Chez MM. Prouvost frères et Barenne, Alfred Boone, 52 ans, mouleur de chaînes, demeurant rue Descartes, 36, s'est blessé au coude droit par suite de choc, en conduisant une brouette.

Le docteur Delecœuillerie a prescrit un repos de 15 jours.

— Au peignage de l'Epeule, Victor Lefebvre, 30 ans, trieur, demeurant quai de Wattrelos, s'est fait une piqûre au médius de la main droite.

Le docteurs Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

SPORTS

NORD-TOURISTE. — Il y a deux ans, à peine, quand un groupe de cycliste fonda à Roubaix, le « Nord-Touriste » on ne prévoyait l'extension que prendrait cette société. Bientôt 100 cyclistes de la région envoyèrent leur adhésion, puis 500, au bout d'une première année : 1,000 et maintenant 2,000. Ces chiffres démontrent éloquemment la vitalité, la prospérité de notre grande association départementale. Le « Nord-Touriste » a, du reste, justifié suffisamment son utilité par l'amélioration de plusieur voies cyclables ; c'est là le but fondamental de son programme. Il n'y a dans l'existence du « Nord-Touriste » aucune idée de concurrence vis-à-vis des grandes associations nationales dont il a su, au contraire, se ménager l'appui et le concours. Nous ne pouvons donc que conseiller à tous les cyclistes d'apporter leur adhésion au « Nord-Touriste ». La cotisation n'est que de cinq francs par an ; c'est un petit impôt volontaire qui sera utilement et exclusivement employé à doter de bons trottoirs cyclables notre département si déshérité à ce point de vue.

La carte d'identité du « Nord-Touriste » procure en outre, des avantages très appréciables : libre circulation des bicyclettes à la frontière belge, réception gratuite d'un bulletin mensuel, réductions chez les hôteliers et mécaniciens détenteurs du panonceau de la société, etc.

Adresser les demandes d'adhésion, accompagnées de la somme de cinq francs, plus 50 centimes pour l'insigne, au bureau central de la société, 40, rue Saint-Georges, à Roubaix.

L'« ANCIENNE » AU CONCOURS INTERNATIONAL DE PUPILLES DE JUMET. — Les Pupilles de la Société de gymnastique l'« Ancienne » se rendront à Jumet (Belgique) les 7 et 8 juillet pour prendre part au concours international. Les sociétés concurrentes tant Belges que Françaises sont au nombre de dix, inscrites dans cette catégorie.

Nos vaillants petits gymnastes auront donc fort à faire et nous leur souhaitons de bon cœur le plus grand succès.

Une répétition générale des mouvements imposés aura lieu demain, mardi, à huit heures et demie. Les membres honoraires et parents des gymnastes pourront y assister.

LES REGATES DE « L'AVIRON » DE ROUBAIX

Hier après-midi, ont eu lieu, dans le canal du Blanc-Seau, au milieu d'une énorme affluence de spectateurs, de splendides régates organisées par notre vaillante société nautique roubaisienne, l'Aviron.

Quoique les épreuves aient été contrariées par une pluie qui est venue interrompre pour un moment le programme, on peut dire que la journée a été très brillante pour le Sport nautique.

Le jury était composé comme suit : MM. Dufraine, président d'honneur, président de la F. N. du Nord, représentant le « Sport nautique » d'Amiens ; — Emile Truffaut, président du jury, président du cercle « l'Aviron » de Roubaix ; — Caron de Roubaix, secrétaire ; — Dubeaurepaire, starter ; — membres, MM. Léon Maeckereel, du Sporting Dunkerquois ; Vanheckoet, de « l'Émulation nautique » de Boulogne ; Louis Grau, du « Sport nautique » de Lille ; Jacques Janssens, du « Royal Sport nautique » de Bruxelles ; Ad. Marsy, du « Racing-Club » de Roubaix ; Tétard, de « l'Union nautique » de Bruxelles ; Jean Cau, du Cercle « l'Aviron » de Roubaix.

Voici les résultats des diverses épreuves

1re course (Débutants, 2 avirons de pointe avec barreur) : 1er prix Calonne-Willems (Mazette) 6 m. 10, Cercle Aviron Roubaix, 2e Yzerman-Carpentier (Sans Nom) 6 m. 22, Sporting Dunkerquois. Parcours 1200 m., 2 virages.

2e course (Seniors, 2 avirons de couple) : 1er G. Vanheeckoet (Georges), Emulation nautique de Boulogne, 5 m. 25, 2e Richer (La Guigne), Sport nautique d'Amiens, 5 m. 26, 3e audron (Gaulois), Sport nautique d'Amiens, 5 m. 26 1/2. Parcours 1200 m., 2 virages.

3e course (Débutants, 4 avirons de pointe avec barreur) : 2 partants. L'Aviron de Roubaix, Valet F. et Valet M., P. Delmotte, L. Duhayon (Mignonnette), a l'écrou d'un porte-nage qui casse en remontant la corde 4 ; l'équipe du Racing-lub de Roubaix, Brière-Dansette-Mangay-Vaicke (Vadrouille) continue seule et termine la course en 11 m. 12. Parcours 2400 m., 4 virages.

4e course (Juniors, 2 avirons de pointe avec barreur) : 1er Van den Kerckhove-X...-Crombe (Choux rouge) du Royal Sport nautique de Bruxelles, belle allure, belle nage, 5 m. 32 1/2, 2e Outrans-Spears (Colombine), de l'Emulation nautique de Boulogne, 5 m. 34, 3e J. Lejeune-G. Lejeune (Bourrasque) du Sport d'Amiens, 5 m. 52.

2e épreuve : 1er Maurice-G. Devilders (Y a pas d'avance) du Racing-Club de Roubaix, 5 m. 54, 2e Delobel-Lefebvre (Nenni) du Cercle l'Aviron de Roubaix, 5 m. 57 1/2. Parcours 1200 m. 2 virages.

5e course (Seniors, 2 avirons en pointe avec barreur) : 1er Delchambre-Hazebrouck (Amiciata) du Cercle l'viron de Roubaix, 5 m. 42 3/5, 2e Gadebled-Samuel (Half-Haif) de l'Emulation nautique de Boulogne, 5 m. 44. Parcours 1200 m., 2 virages.

6e course (Juniors, deux avirons en couple) : 1er Richer (La Guigne) Sport Amiens, 5 m. 29, 2e Caudron (Gaulois), Sport Amiens, 5 m. 44, 3e Flament, (Edelweiss), du Rowing-Club de Lille, 5 m. 55, 4e Cornill (On farme), Sporting Dunkerquois, 6 m. 05.

2e épreuve : 1er Darche (Fil de Fer), Rowing-Club de Lille, 5 m. 55, 2e Cowei (Pourtire), Sport nautique, Lille, 6 m. 02, 3e Bernstron (Scandinave), Union nautique de Bruxelles, 6 m. 18. Parcours 1200 m., 2 virages.

7e course (Juniors, 4 avirons en pointe avec barreur) : 1er Vanden Kerckhow, Van den Berghe, Goutiau, Crombe (Moulin Rouge), Sport nautique de Bruxelles, belle course, 10 m. 33, 2e J. Lejeune, G. Lejeune, Boucher, Froidure (Pinsonelle), Sport Amiens, 10 m. 42. 3e Ringot, Samson, J. Jovez, Noyelle (Violette), Union nautique de Calais, 11 m. 03. Parcours 2400 m., 4 virages.

8eco urse (Seniors-juniors, périssoires assis). Seniors, 1er Quicompeoix (Petit Quinquin), Rowing-Club Lille, 6 m. 44, 2e Samson Morel (Myosotis), Sport d'Amiens, 6 m. 54.

Juniors, 1er Carnus (Croissant), Sport d'Amiens, 7 m. 18, 2e Leulliieux (Fleurette), Rowing-Club de Lille, 7 m. 44, 3e Tirmont (Bluette), Sport d'Amiens, 8 m. 12. Parcours 1200 m., 2 virages.

9e course (Seniors, 4 avirons en pointe avec barreur) : 1er Goix-Riquier-Ziesenis-De Hondt (Tonton), Sport d'Amiens, 10 m. 35 3/5, 2e Delchambre-Petry-Michel-Hazebrouck (Au pied levé), Cercle l'Aviron de Roubaix, 10 m. 47 2/5. Parcours 2400 m., 4 virages.

La réunion à laquelle prêtait son concours la Philharmonique de Jean Ghislain, a pris fin à 7 h. 10, après la distribution des prix aux heureux vainqueurs.

En terminant, adressons à tous les organisateurs de cette belle fête, et sans distinction, nos bien sincères félicitations.

G. L.

Théâtres et Concerts

A LA GRANDE HARMONIE. — C'est le dimanche 7 juillet, à cinq heures du soir, au square Pierre-Catteau, qu'aura lieu le grand concert d'été, annuellement offert par la Grande Harmonie à ses membres honoraires.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu le lendemain, à la même heure.

FOIRE AUX PLAISIRS. — La Fédération des Associations des Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix prépare une foire aux plaisirs qui aura lieu les 28 et 29 juillet prochain dans l'Ancien Collège, gracieusement mis à sa disposition par la Municipalité.

Cette fête comprendra un grand nombre d'attractions dont l'organisation a été confiée à plusieurs commissions, lesquelles rivalisent de zèle et d'entrain pour mener à bonne fin l'œuvre qu'elles ont entreprise.

Nous aurons bientôt l'occasion de reparler plus longuement de cette œuvre de bienfaisance.

Nous sommes persuadés qu'elle trouvera près du public roubaisien le bienveillant accueil qu'elle n'irite.

Sociétés Diverses

Association des Anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix. — L'Association dispose d'un emploi de finisseur rotier.

Prendre renseignements sur le livre d'emplois à la bibliothèque de l'Ecole.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 juin 1901

Naissances. — Gaston Kaist, rue des Longues-Haies, 62, cour Bernard, 17. — Alexandre Houtekens, rue de Bouvines, cour Fontier, 71. — Emile Deneubourg, rue de Naples, 78. — Marie Pratte, rue des Fluatures, 77. — Jules Catry, rue de Mouvaux, cour Depiecher, 4. — Lucienne Braem, rue Pierre-de-Roubaix, 211. — Raymonde Desplanque, rue Cholseul, cour Lefebvre, 4. — Léa Hache, rue Beaumont, cour Loridant, 23. — Richard Vanoverberghe, rue Vaucanson, cour Wattel, 6. — Jeanne Gheysens, quai de Wattrelos, maisons Nyckees. — Hélène Dubaele, rue de Lannoy, 437.

Décès. — Eugénie Gaillard, 27 ans, rue d'Isly. — Ernest Pruvost, 50 ans, rue Bildait, cour Marengan, 4. — Jeanne Smits, 3 mois, rue de Blanchemaille, 37. — Victorine Péronne, 17 ans, rue de Blanchemaille. — Anne Daneels, 63 ans, rue de Barbieux.

Publications de Mariages. — Jules Steenhaut, 25 ans, mécanicien, rue de Maubeuge, 42, et Maria Lambré, 19 ans, ménagère, rue Delezenne, 7. — Georges Snauwaert, 33 ans, directeur de tissage, rue des Longues-Haies, 184, et Marguerite Baudet, 23 ans, sans profession, rue de Lannoy, 36 bis. — Jules Rosse, 25 ans, mécanicien, rue de la Perche, cour Sisen, 30, et Clémence Lefebvre, 24 ans, soigneuse, rue de l'Ermitage, cour Billiaux, 8. — Henri Bourgeois, 22 ans, menuisier, rue Sébastopol, cour St-Martin, 1, et Célinie Massart, 23 ans, bobineuse, rue Pascal, 14. — Alphonse Claussen, 20 ans, terrassier, rue du Chemin-de-Fer, 47, et Elise Bayens, 21 ans bobineuse, rue de l'Epeule, 92, cour Lampe, 35. — Louis Décottignies, 20 ans, garçon brasseur, rue de Wasquehal, 94, et Adèle Clarisse, 24 ans, bobineuse, rue de Wasquehal, 92. — Nicblas Collier, 29 ans, agent de police, rue de Mouvaux, cour Frère, 16, et Angèle Desauw, 22 ans, soigneuse, à Wasquehal. — Emile Druart, 20 ans, trieur de laine, rue de Condé, 44, et Marie Loridant, 18 ans bambrocheuse, rue Victor-Hugo, maisons Loridant. — Gabriel Roussel, 42 ans, agent d'assurances, rue Mimerel, 27, et Marie Wiliaert, 37 ans, sans profession, boulevard de Cambrai, 4. — Henri Verkruysse, 26 ans, teinturier, rue Favreul et Gabrielle Beuque, teinturière, rue Favreul. — Oscar Debuchy, 24 ans, trieur, rue de la Prospérité, et Emma Vanhaute, 25 ans, couturière, rue de l'Epeule, 52. — Benoît Polfleit, 22 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies, cour Tonneau, 7, et Louise Cuisset, repasseuse, à Croix. — Jean-Baptiste Deladerière, 25 ans, chaudronnier, à La Madeleine, et Virginie Henninot, 22 ans, bonnetière, rue Saint-Joseph, cour Toulemonde, 1. — Jean-Baptiste Parent, 27 ans, domestique, rue Daguesseau, 40, et Marie Coussement, 29 ans, servante, à Wattrelos. — Charles Rosier, 26 ans, peigneur, rue de Lannoy, fort Despret, 25, et Sidonie Delannoy, 20 ans, soigneuse, rue Desaix, 14. — Eugène Rivet, ingénieur, à Londres, et Augustine Durand, couturière, à Londres. — Henri Teirlinck, 23 ans, conducteur de machine, rue du Congo, 10, et Marie Jacob, 21 ans, dévideuse, rue de la Balance, 81. — Jean-Baptiste Daris, 66 ans, cordonnier, rue des Fondeurs, 2, et Thérèse Savage, couturière, rue des Fondeurs, cour Fremaux, 1.

LE ROI DES CAFES

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, RUE DE L'EPEULE, et 206, RUE DES ARTS, ROUBAIX.

TOURCOING

ENTRE AMANT ET MAITRESSE. — Nous avons relaté mardi cette affaire de coups de couteau qui s'est déroulée rue de Bouvines, à l'estaminet tenu par Mme veuve Campion.

La victime, qui avait déclaré se nommer Hyancès, s'appelle, en réalité, Louise Vandamme, femme Janssens.

C'est avec intention qu'elle avait donné un faux nom, car, un arrêté d'expulsion existe contre elle depuis 1898.

Ses blessures n'ont pas été bien graves, car, le lendemain, se sachant en défaut, Louise Vandamme partait en Belgique, chez ses parents, où elle est encore.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Henri Desplanque, 13 ans, bacleur, travaillant à la filature Flipo, rue du Château a été blessé au genou gauche. Quinze jours de repos. Docteur Cuisset.

— Un bacleur Joseph Panne, 14 ans, occupe à la filature Motte Dewavrin, rue des Anges, a eu le médius gauche écrasé. Dix jours de repos. Docteur Duquennoy.

— Un teinturier Albert Devos, 17 ans, travaillant chez MM. Alphonse Vanzeveren et Cie a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. Docteur Hurtiez. Dix jours de repos.

—Chez M. Paul Jongler, filateur, rue de la Blanche-Porte, un bacleur, Cyrille Spittael, 14 ans, en tombant s'est blessé au genou gauche. Dix jours de repos. Docteur Playoust.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Samedi ont eu lieu à l'école de la rue du Dragon, les xamens du certificat d'études primaires, pour les jeunes filles des cantons de Tourcoing.

En voici les résultats : (Tourcoing-Nord).

Inscrites 13, présentes 13, admissibles 11, admises définitivement 11.

Prix départemental : Mlle Darthoi Hortense, de l'Ecole publique laïque d'Halluin.

Tourcoing-Nord-Est

Inscrites 45, présentes 45, admissibles 38, admises définitivement 38.

Prix départemental : Mlle Catteau Albertine, de l'Ecole publique de Tourcoing, place St-Jacques.

Les examens du certificat d'études primaires pour les cantons de Tourcoing, ont eu lieu à l'école de la rue Neuve, pour les garçons ; en voici les résultats :

Tourcoing-Nord

Inscrits 29, présents 28, admissibles 25, admis définitivement 24.

Prix départemental : Vandebeulque Joseph de l'école publique de Bousbecque.

Tourcoing-Nord-Est

Inscrit 107, présents 106, admissibles 87, admis définitivement 83.

Prix départementaux : 1er Hombeck Albert, de l'Ecole de la rue du Calvaire, Tourcoing.

2e Godart Maurice, de l'école rue de Gand, Tourcoing.

3e Toulemonde Noël, école de la rue du Calvaire, Tourcoing.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 30 juin 1901

Naissances. — Jean Leman, rue d'Angers. — Gorgonie Deney, rue du Virotois, 136. — Depoot Georgine, rue de l'Espérance, 53. — Penez Camille, rue de Reckem, maisons Nuin. — Zingraffe Emilia rue de l'Epine, 42. — Pierre Bostal, rue du Centre, 9.

Décès. — Zélia Delahousse, 37 ans, couturière, rue du Halot, 7. — Fernand Leleu, 3 ans, rue Claude-Bernard.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

SERVICE DE L'EBOUAGE. —M. le maire de Croix, porte à la connaissance de ses administrés, que le service de l'ébouage fonctionnera à partir d'aujourd'hui 1er juillet, dans toutes les rues de la commune, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les gardes verbaliseront contre ceux qui jetteront des ordures dans la rue.

FETE DU 14 JUILLET. — La commission des Fêtes dans sa réunion du 25 juin courant a, vu le peu d'empressement apporté à sa proposition de remplacer la somme allouée les années précédentes aux cabaretiers pour l'organisation de jeux populaires, par d'autres jeux joués dans 11 quartiers a décidé de rétablir cette allocation comme précédemment, mais à la condition que ne seront inscrits que les cabaretiers ayant fait leur demande par écrit, en indiquant à quels jeux seront joués les lots et en donnant les noms des gagnants, aux gardes qui seront chargés d'en faire le relevé.

La commission ne disposant que d'une somme limitée, le montant de l'allocation ne sera fixée que d'après le nombre d'inscriptions.

Les demandes écrites seront reçues au secrétariat jusqu'au 10 juillet inclus, dernier délai.

LANNOY

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — Comité cantonal. — Réunion extraordinaire du comité cantonal, de la commission électorale et de la commission des jeux, le mercredi 3 juillet, chez le citoyen Henri Cailleau, rue des Remparts, à Lannoy. Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les membres de ces différentes commissions est indispensable.

Les membres du P. O. F. possédant un vélo et qui ont été désignés dans une précédente réunion sont priés d'assister à cette réunion, pour communication importante.

LYS-LEZ-LANNOY

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — Mercredi 3 juillet, à 8 heures du soir, le groupe l'*Avant-Garde* se réunira chez le citoyen Dubus, derrière l'église. Une communication importante sera faite à cette réunion.

LE NORD

LILLE

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec un vif regret la mort du citoyen Charles Capy, membre du Parti Ouvrier Français, militant socialiste de la première heure, qui fut longtemps gérant du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité*.

Capy était un humble, mais il fut un bon, un désintéressé et un dévoué.

Ses obsèques civiles auront lieu aujourd'hui, lundi. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est. Le convoi partira de l'hôpital de la Charité, boulevard de Metz, à 5 heures précises du soir.

Nous prions les familles Capy, Destombes et Dhérain que ce deuil frappe, de recevoir l'expression de nos bien sincères condoléances.

NATATION. — Dimanche 23 juin, a eu lieu à Paris le concours pour le championnat de France (concours de vitesse 100 mètres). Les « Tritons Lillois », représentés par M. Maurice Hochepied, ont remporté le 2e prix. Le parcours a été effectué par ce nageur en 1 minute 27 secondes.

C'est un succès de plus à l'actif de la vaillante société Lilloise.

La Conférence Urbain Gohier

C'est dimanche, qu'a eu lieu, à la *Maison du Peuple*, à Lille, la conférence du citoyen Urbain Gohier, que nous avons annoncée.

Constatons de suite le grand succès de cette manifestation, que ne troubla aucune rumeur hostile, et qui conserva jusqu'au bout le caractère qui lui convenait.

Les quelques douzaines de nationalistes qui, à Lille, se réclament de Déroulède, le quarteron des comparses ordinaires qui se réunissent à la Scala, en gens avisés, n'émergèrent point de l'ombre.

A 11 h. 49, le comité de la *Fédération de la Jeunesse laïque et des Etudiants de l'Etat*, vient à la Gare, pour recevoir l'orateur.

Le citoyen Deneubourg, conseiller municipal, et de nombreux camarades du Parti, se trouvaient également sur le quai.

Quand Gohier descend du wagon, c'est une véritable ovation.

On crie : «Vive Gohier ! Vive la Sociale ! A bas la Calotte !»

Sur la place de la Gare, plus d'un millier de socialistes sont massés, et, en cortège, au chant de l'*Internationale* on se dirige, par la rue Faidherbe, la rue de Béthune, à la Maison du Peuple.

Un grand nombre de camarades, venant y saluer Gohier, qui, très ému, dit sa joie d'avoir répondu à l'appel de la vaillante Fédération.

LA CONFERENCE

La conférence était annoncée pour 3 heures. Dès 2 heures et demie, la vaste salle de la Maison du Peuple est comble.

Et quand Gohier apparaît, à la tribune, ce sont des acclamations unanimes, qui d'ailleurs, souligneront maintes fois son discours.

Le citoyen Delory préside, avec, comme assesseurs, les citoyens Carlier et Bellange.

Après que Carlier eut exposé le but de la réunion qui est d'abord de protester à nouveau, énergiquement, contre la barbarie militariste, Delory, ouvre la séance.

Avant de donner la parole à l'orateur, il tient à déclarer que l'accès de la tribune sera librement ouvert à la contradiction, et il invite l'assemblée, le cas échéant, à écouter avec calme et sans protestation.

L'orateur entre dès l'abord dans le vif de son sujet : la *Révolution qui vient*.

La voix brève, sèche, porte nettement ; la main droite derrière le dos, il scande chaque phrase, chaque argument d'un geste de la main gauche, comme pour trancher ce qu'il combat.

Dans ce style âpre, nerveux que lui connaissent ses amis et lecteurs de l'*Aurore*, il fait le procès à la société actuelle, à la République bourgeoise, qui, [illegible], n'a fait que rééditer, sous d'autres noms les pires infamies de l'ancien régime.

La Révolution vient : tous les partis en sont d'accord ; il n'y a de discussion que quant à la date.

Mais n'est-elle donc pas déjà faite, la Révolution ? [illegible]

En 1789, nos pères, dans une généreuse pensée, avaient cherché la justice et la vérité.

L'œuvre a été anéantie par une classe nouvelle aristocratie, plus féroce que l'ancienne.

On a détruit la Bastille, supprimé les lettres de cachets, les pactes de famine, les impôts, tels que la corvée.

Tout cela revit dans les lois de sûreté générale, les syndicats d'accaparement auxquels s'attache le souvenir du néfaste Méline.

La torture ? Mais le silo, la crapaudine, les poucettes de nos compagnies de discipline ?

Les impôts ? sont-ils moins lourds et moins iniques ?

Les bourgeois parvenus, qu'ils soient juifs, protestants, ou catholiques, ont les mêmes vices que la noblesse d'antan.

La puissance cléricale n'a fait que grandir. Elle dispose aujourd'hui de 40,000 chaires de mensonges, non contradicteires. A la Révolution, 60,000 jésuites furent balayés du sol de France, aujourd'hui, ils sont 190,000.

La magistrature, la presse est à leurs ordres, le commerce est commandité par eux, l'enseignement, empoisonné.

La cléricaille a surtout mis la main sur l'armée, sur la caserne.

C'est là l'instrument nouveau qu'elle met au service de la bourgeoisie défaillante.

Les chefs, l'Eglise les élève dans ses abrutissoirs. Ce sont les rejetons des kaiserliks, les restes dégénérés des aristocrates qui, dans l'armée de Condé, on nt massacré nos pères.

Ce sont ceux là qui feront sur le peuple *la saignée nécessaire*.

D'ailleurs en dehors des guerres, des expéditions coloniales, la caserne suffit à tuer les travailleurs.

Et le mot de l'infortunée mère est d'une cruelle vérité : « Voilà ce qu'ils font de nos fils. »

Mais la REVOLUTION vient.

Non-seulement la recrudescence de barbarie et de crimes que nous voyons (au Transvaal, en Arménie, en Chine), en est un symptôme, car cela ne peut prolonger indéfiniment, mais partout, autour de nous, les peuples se réveillent.

L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie elle-même, tressaillent sous les convulsions populaires.

La Révolution ne dépend pas certes, d'un mot d'ordre, mais des *événements*.

Si on ne veut pas la faire pas à pas, elle se fera d'un bond.

Il faut donc par tous les moyens, s'y préparer. Que ce soit pour l'organisation politique ou économique, qu'on se réunisse, il faut méditer sur les conjectures.

Le monde nouveau ne sera que si nous le faisons nous-mêmes.

Cette péroraison est accueillie d'applaudissements enthousiastes.

Le citoyen DELORY fait alors un vain appel à la contradiction.

Il déclare s'associer pleinement aux paroles de l'orateur. La guerre non pas à l'armée, mais au militarisme, doit être de chaque jour pour un socialiste, qui doit être prêt pour la Révolution.

Il termine en proposant un ordre du jour constatant que les adversaires n'ont pas pu paraître à la réunion, et engageant les socialistes à faire partout une intense propagande contre la barbarie militaiste.

Toutes les mains se lèvent pour approuver cet ordre du jour, qui est salué des cris répétés de : « Vive la Sociale ! Vive Gohier ! Vive Delory !

UN CONTRASTE

Cependant une vingtaine de gommeux nationalistes tout au plus, paraît-il ? furent vus dans l'après-midi, salle Ozanam. Où, sous le patronage de l'assassin Abdul-Hamid, un charlatan mitré battait la grosse caisse.

CIMETIERES COMMUNAUX. — Les familles qui auraient l'intention de renouveler les concessions expirées aux cimetières sont invitées à se présenter dans le délai d'un mois au bureau des cimetières, à la Mairie, pour en faire la déclaration et signer le nouvel acte.

Passé ce délai, les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée, devront être enlevés par les propriétaires, faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

— Aux termes de l'article 18 du règlement, tous signes indicatifs de sépultures, placés sur des terrains pour lesquels il n'aura pas été pris de concessions, devront disparaître à l'expiration de six années de la date de l'inhumation, terme auquel le terrain doit être remis en service pour de nouvelles inhumations.

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Les concours publics du Conservatoire auront lieu aux dates suivantes : Lundi 8 juillet, à 3 heures du soir, classes de contrebasse, violoncelle et d'alto. — Mardi 9 juillet, à 10 heures du matin, classes de harpe et d'orgue. — Mardi 9 juillet, à 8 heures du soir, classe de déclamation. — Mercredi 10 juillet, à 8 heures et demie du soir, classes supérieures de violon. — Jeudi 11 juillet, à 2 heures et demie du soir, classes d'instruments à vent. — Vendredi 12 juillet, à 10 heures du matin, classes d'instruments de cuivre. — Vendredi 12 juillet, à 3 heures du soir, classes de chant. — Samedi 13 juillet, à 2 heures et demie du soir, classes supérieures de piano.

ENQUETE. — Le Maire de la ville de Lille donne avis que, par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 7 juin 1901, M. Fl. Bonduel, conseiller général du Nord, est délégué pour procéder à une enquête sur le projet suivant :

Acquisition par la ville de Doutrelong, pour le prix de 6.340 francs, d'une propriété d'une contenance de 132 mètres carrés, sise à Lille, rue des Etaques, cour l'Apôtre, 5, 7 et 9.

A cet effet, M. Fl. Bonduel, conseiller général, commissaire-enquêteur, siégera à la Mairie, le samedi 6 juillet 1901, de 4 à 5 heures du soir, pour recevoir les déclarations qui seraient présentées sur ledit projet.

TOMBOLA DES A. E. DE L'ECOLE DE LA RUE A FIENS. — Voici les numéros gagnants de la tombola des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue à Fiens :

1527 445 453 527 532 438 19 525 512 546 1827 468 437 35 1084 1558 328 965 1904 540 34 598 569.

On peut réclamer les lots rue Sans-Pavé, 3.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

FETE NATIONALE. — Le maire de la ville d'Armentières, invite les tapissiers de la ville qui désireront entreprendre les décorations des édifices municipaux, pour la Fête Nationale, à prendre connaissance du devis déposé au bureau des travaux et à lui faire parvenir leurs prix, sous pli fermé, pour le 5 juillet inclus, au plus tard.

Les chefs d'orchestre qui voudraient entreprendre le bal populaire sont priés de lui adresser leur demande et leurs prix pour la même date.

ECOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE. — La période des examens s'ouvre par un brillant succès pour l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières. 4 élèves de cet établissement, présentés au concours d'admission au Cours des apprentis-élèves mécaniciens de la flotte, à Cherbourg, ont été déclarés admissibles parmi les 5 premiers sur 36 admis. L'année dernière, 15 élèves ont été admis dumitivement à l'Ecole d'Arts et Métiers de Lille et parmi eux les numéros 1 et 2. On ne peut que féliciter le personnel de l'Ecole de ces magnifiques résultats.

Nous rappelons que le concours d'entrée à l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières aura lieu à l'école le lundi 5 août prochain. Il durera une journée et ne comportera que des épreuves écrites, savoir : Composition française, écriture, dictée, arithmétique, histoire et géographie. Le directeur reçoiva les demandes d'inscriptions jusqu'au 1er août.

VOL. — Un nommé François Turcq, 26 ans, né à Sailly-sur-la-Lys, a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie du matin, rue de Lille, par deux agents en patrouille.

Il portait un sac renfermant trois poules dont il ne put indiquer la provenance.

Invité par les agents à se rendre au poste de la mairie, il leur faussa compagnie sur la Grande-Place, mais il fut arrêté de nouveau et définitivement rue de Dunkerque, par deux autres agents.

Les poules volées ont été réclamées par M. Deschamps, cultivateur, rue du Faubourg-de-Dunkerque.

M. Descamps qui a eu Turcq comme domestique, il y a quelques mois, déclare qu'il a été victime depuis le départ de ce dernier de plusieurs vols de volailles, dont il doit être l'auteur.

CONCERTS. — Programme du concert qui sera donné par la Société Philharmonique et l'Union des Trompettes, lundi 1er juillet, à 6 heures 1/2 du soir, au Parc Victor Hugo.

1re Partie. — Société Philharmonique. — 1. Chant des Alpes, allégro. — 2. Stradella, ouverture. — 3. Baden-Baden, valse.

2e Partie. — Union des Trompettes. — 1. Les enfants de la Loire, allégro. — 2. Les Cavaliers du Caucase, fantaisie. — 3. La cantinière, polka. — 4. Une rencontre à Paris, allégro.

3e Partie. — Société Philharmonique. — 1. Dejantre, marche du cortège. — 2. La Reja, suite espagnole. — 3. Le Rossignol, solo de flûte (soliste M. Hamiaux.

Entrée lib